



**SAULDRE ET SOLOGNE**  
Communauté de Communes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 21 novembre deux mille vingt-trois, se sont réunis au centre socio culturel de Blancafort sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

**Séance du lundi 27 novembre 2023**  
**Délibération n° 2023-11-093**

**Retrait de la délibération n°2021-05-054 en date du 31 mai 2021 portant sur la vente de terrains sur la ZA le Guidon au profit de la Fondation ANAIS**

**Conseillers en exercice : 36**

**Conseillers présents : 21**

**Pouvoirs : 6**

**Conseillers titulaires présents :** Mme Anne CASSIER, M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, M. Pascal MARGERIN, M. Alexandre CERVEAU (arrivé à partir du point 5.1), M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, M. Marc GOURDOU, et M. Jean-Yves DEBARRE.

**Conseiller suppléant présent :** M. Jacques VISCAPI

**Pouvoirs :** M. Sylvain DUVAL a donné pouvoir à Mme Elvire SERRE-SANCHEZ,  
M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,  
Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD,  
M. David DALLOIS a donné pouvoir à M. Hugues DUBOIN,  
M. Daniel GAUTIER a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER,  
M. Philippe RAGOBERT a donné pouvoir à M. Alain URBAIN.

**Absents :** Mme Sophie ESPEJO, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Marc-Antoine BAILBY, et M. Nicolas MOREAU.

**Secrétaire de séance :** M. Marc GOURDOU

Par délibération en date du 31 mai 2021, le Conseil communautaire a approuvé la cession de deux parcelles situées sur la ZA le Guidon au profit de la Fondation ANAIS.

La Fondation ANAIS souhaitait construire sur ces parcelles une brasserie permettant une mise en avant des activités de son entreprise adaptée.

Toutefois, les équilibres qui présidaient à ce projet en 2021 ont été contrariés par les crises sanitaires et internationales qui se sont succédé. Au regard des impacts à la fois financiers et sur les partenariats initiés, la Fondation ANAIS a pris la décision d'abandonner son projet et l'acquisition des parcelles associées.

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20231129-2023\_11\_093-DE

SLOW

Envoyé en préfecture le 29/11/2023  
Reçu en préfecture le 29/11/2023  
Publié le *SLOW*  
ID : 018-200000933-20231129-2023\_11\_093-DE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis favorable de la commission développement économique - emploi du 09 octobre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 novembre 2023,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**


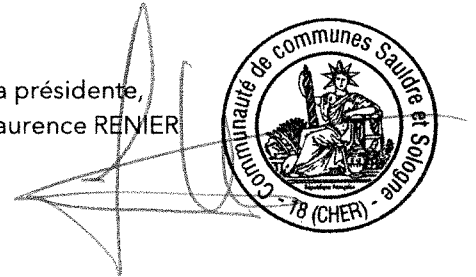
**Article 1 : RETIRE la délibération n°2021-05-054 du 31 mai 2021 portant sur la vente de terrains sur la ZA le Guidon au profit de la Fondation ANAIS**

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,  
Marc GOURDOU



La présidente,  
Laurence RENIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/11/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.